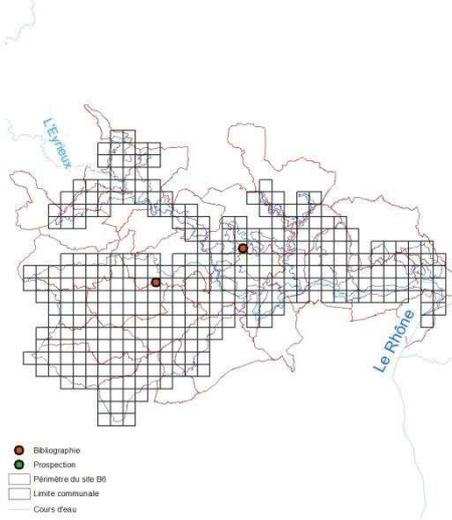


CODE N2000 : 1360	<b>GENETTE COMMUNE</b> <i>GENETTA GENETTA</i> (LINNAEUS, 1758)		<b>Modéré</b>
Taxonomie	Mammifères, Carnivores, Viverridés		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo : G-Durand			
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH V	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne III	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN)

<b>DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE</b>	<b>LOCALISATION SUR LE SITE B6</b>
<p>Cette espèce est peu représentée sur le territoire B6. La commune de Saint-Maurice-en-Chalencon a fait l'objet d'observation d'indices de présence (crottier), ainsi que sur la Gluyere à l'amont de Maissonette.</p>	

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
La Genette a la taille d'un chat. Sa longueur (sans la queue) fait 42 à 58 cm, tandis que celle-ci varie entre 39 et 53 cm. La Genette pèse entre 1 et 3 kg. Sa tête est très fine, triangulaire et allongée, avec un museau très pointu et entouré d'une tache noire. Elle possède également des oreilles ovales, plus grandes que celles du chat. Les pattes avant sont plantigrades alors que les pattes arrière sont digitigrades. Sa queue est extrêmement caractéristique. Elle est pratiquement aussi longue que le corps, annelée de noir et blanc et se termine en pointe.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	De tous les petits carnivores sauvages présents en France, la Genette est certainement, avec le chat forestier, une des espèces les plus strictement carnassières (Livet & Roeder, 1987). Les proies principales sont majoritairement des micromammifères et plus particulièrement le Mulot ( <i>Apodemus sylvaticus</i> ). La diversité des proies est très importante (petits rongeurs, rongeurs moyen, lagomorphes, oiseaux, insectes, batraciens, reptiles, poissons, œufs).
<b>Activité</b>	Animal passant beaucoup de temps dans les arbres car c'est un excellent grimpeur. Il s'y repose en journée. Son activité est essentiellement nocturne.
<b>Reproduction</b>	Le mâle est sexuellement actif toute l'année, cependant, en règle générale, il y a deux périodes de rut : en janvier/février (rut principal) et en mai/juin. Une femelle peut avoir 2 portées par an. Le nombre de jeunes par portée varie entre 1 et 4.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	Espèce sédentaire.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	La femelle met bas dans des cavités formées par des grands arbres tombés au sol, ou bien des cavités de souches, des creux de rochers, l'intérieur de buissons denses, d'anciens terriers de Blaireaux, voire des constructions humaines abandonnées.
<b>Habitats d'alimentation</b>	La Genette est surtout présente dans les forêts méditerranéennes de chênes verts et pubescents, sous forme de futaies fermées, avec des affleurements rocheux dominant la végétation. Elle occupe aussi les belles futaies de châtaigniers, les zones moins arborées de garrigues, de maquis et les pentes rocheuses embroussaillées. Les milieux bocagers et les lisières de forêts sont aussi utilisés.
<b>Habitats d'hivernage</b>	Le même que l'Habitat de reproduction.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Europe</b>	Péninsule Ibérique, France et Afrique du Nord.
<b>France</b>	En France, elle peut être rencontrée jusqu'en Champagne-Ardenne mais son aire de distribution est principalement identifiée dans le quart sud-est du pays (Gaubert et al., 2008).
<b>Région</b>	En région Rhône-Alpes, elle est régulière en Ardèche, dans la Drôme, le nord de la Loire et le Rhône ; elle est plus rare en Isère (Grillo, 1997).
<b>Département</b>	En Ardèche, l'espèce occupe principalement la Basse Ardèche, mais également la Cévenne ardéchoise, les Boutières et le Coiron et, dans une moindre mesure, la Montagne Ardéchoise et le Haut Vivarais (Faugier, 2010 ; Leger et Ruetter, 2010). Dans ce département, l'animal a pu être observé 44 fois dans la nature, 15 individus ont été piégés, 27 crottiers ont été référencés et 19 cadavres ont été trouvés (Faugier, 2010 ; Leger et Ruetter, 2010).

**DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE**

L'espèce étant très discrète seuls les indices de présence ont permis de relever sa présence. Un crottier a été observé sur la commune de Saint-Maurice-en-Chalencon sur un caillou près d'un cours d'eau, un autre sur la Gluèyre en amont de Champlovier.

**ETAT DE CONSERVATION**

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	B : population non isolée, en marge de son aire de répartition ;	B : vulnérabilité moyenne	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile	C : Valeur significative	3

	<b>FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE</b>	<b>FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE</b>
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Risque d'empoisonnement par les rodenticides par accumulation. Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois) ; Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

**PRECONISATIONS DE GESTION**

<b>HABITAT D'ESPECE</b>	Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles. Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager les feuillus.
<b>ESPECE</b>	Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

**INDICATEURS DE SUIVI**

Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données (BEED...).